

Une société malade de ses silences

par Célia Bouchet

Et si l'impossibilité de parler en disait davantage sur la société que sur les individus ? Deux philosophes dialoguent au confluent de l'expérientiel et du politique.

Anne-Lyse Chabert et Gabrielle Halpern, « Nos paroles empêchées », La Tour d'Aigues, L'aube, 2026, 168 p., 17 €.

Dans ce court volume, deux philosophes dialoguent pour examiner le statut de la parole, sous le prisme des contraintes qui façonnent son expression et sa réception. Point de départ de la discussion, la situation de handicap vécue par les deux autrices lors de leur rencontre – l'une, Anne-Lyse Chabert, fait l'expérience de troubles d'élocution liés à une maladie neurodégénérative ; l'autre, Gabrielle Halpern, est concernée par un bégaiement – n'est qu'une porte d'entrée qui vient scruter, plus largement, ce que la parole signifie à l'échelle des individus, des interactions interpersonnelles, et des sociétés.

Au fil des cinq chapitres, les deux autrices se racontent (« je ») et s'interpellent (« tu ») comme dans une conversation de la vie courante. Sans restituer toute la densité de ce travail, riche en références philosophiques, religieuses, et empreint de beaucoup de poésie, ce compte rendu propose d'en restituer la structure d'ensemble et d'en extraire quelques enseignements majeurs.

Au-delà de la simple communication : penser les enjeux politiques

Dès le premier chapitre, une distinction fondamentale est posée entre « communication empêchée », recouvrant les difficultés à échanger de façon verbale ou non-verbale, et « parole empêchée », désignant cette fois les entraves à une transmission signifiante. Le décalage entre les deux est souligné : la nécessité de consacrer du temps et une grande qualité d'attention pour lever certains obstacles de communication vient constituer, de fait, un levier pour mieux parler et mieux écouter.

La suite de l'ouvrage déploie différentes implications d'une focale sur la parole pour les analyses politiques. Gabrielle Halpern propose une conceptualisation du politique axée sur la parole plutôt que sur le pouvoir, dénonçant une focale trop étroite sur les relations entre gouvernants et gouvernés et appelant à englober l'ensemble des liens entre citoyens : « L'être humain devient politique quand il commence à parler avec un autre être humain » (p. 67), Si Anne-Lyse Chabert caractérise plutôt la parole comme une condition nécessaire, mais non suffisante pour faire société, toutes deux considèrent que l'incapacité d'une société à accueillir la parole des personnes les plus en marge représente un signal d'alerte sur l'état des liens sociaux. Dans le prolongement de cette réflexion, les autrices évoquent les dynamiques de silenciation et à leurs conséquences, tant sur les individus que sur les paroles qui avaient vocation à être exprimées. Il est ici question du caractère ravageur des censures, à l'instar des difficultés rencontrées par les personnes rescapées de la Shoah pour être entendues dans l'après-guerre ; mais aussi des divergences entre les destins des individus et de leurs paroles, puisque la parole d'un individu qui a été réduit au silence est susceptible d'être redécouverte par la suite.

Souligner le statut politique de la parole permet également d'examiner à nouveaux frais les liens entre parole et pensée. Puisque les censures entravent et que la parole, inversement, peut être libératrice (comme dans le cas d'un MeToo), Gabrielle Halpern se demande si parler à autrui est un préalable à la pensée – étouffer la parole revenant alors à étouffer la pensée. Anne-Lyse Chabert nuance cette hypothèse, en faisant part de la richesse de son dialogue intérieur. Elle alerte contre une présomption d'absence de pensée des personnes n'ayant pas de parole, mettant plutôt l'accent sur les barrières sociales au recueil de leur parole et regrettant les déformations fréquentes des porte-paroles. Les autrices soulignent enfin la concomitance entre la pénurie de parole, reflet de crise démocratique, et l'essor de nouveaux supports de langage portés

par les nouvelles technologies ainsi que, récemment, les intelligences artificielles (IA). Alors que les jeunes générations reconnaissent de plus en plus l'IA comme un interlocuteur légitime, au même titre sinon en substitut des adultes qui les entourent, les autrices relèvent l'impossibilité pour une IA d'exprimer un discours existentiel, ou de respecter les silences nécessaires. Elles s'inquiètent de l'érosion des conversations directes entre les êtres humains et appellent à privilégier le temps et l'écoute indispensables au partage de parole humaines – prenant notamment l'exemple de la relation de soin.

L'individuel et le structurel

Quatre systèmes d'opposition qui traversent le livre méritent d'être relevés. Une première tension concerne la dialectique entre individus et contextes sociaux qui se joue dans la communication – et, avec elle, l'émergence de la parole. Le parallèle avec les *disability studies* est ici particulièrement limpide. Puisant dans les apports des mobilisations de personnes handicapées et de leur importation académique, le modèle social du handicap souligne que celui-ci n'est pas une propriété de l'individu, mais la conséquence d'une société entravante (Albrecht *et al.* 2001), la communication dépend éminemment de facteurs sociaux, que le livre mentionne : l'environnement matériel, comme le fait de disposer d'un lieu calme ; les normes de communication, classiques ou alternatives (telle que la communication alternative améliorée) ; ou encore, le rapport à l'espace-temps. Ce dernier point évoque les analyses de la chrononormativité, qui démontrent comment l'organisation sociale du temps impose des standards qui sont ceux que les personnes blanches, cisgenres, hétérosexuelles et valides (Ink 2025). Pour autant, dans un écho indirect à certaines thèses féministes des *disability studies* (Bouchet *et al.* 2025), Anne-Lyse Chabert insiste sur l'importance de ne pas oublier l'individu, auquel elle confère une certaine agentivité : « une liberté qui n'oublie jamais les contraintes qui l'entourent » (p. 46). Comme elle le précise au fil de l'ouvrage, cette liberté s'exerce notamment à travers la possibilité, pour chacun, de prendre soin de soi afin de se lier aux autres. Ici, l'éthique du *care* est d'abord une éthique du *self-care*. Dans le même temps, les deux autrices dessinent les contours d'une activité de communication qui représente un travail à part entière (Simonet 2024), eu égard des efforts nécessaires à la parole et à l'écoute.

Faire avec – ou sans – la différence

La deuxième tension saillante tient au traitement de la « différence » que constitue le handicap (Minow 1990). L'ouvrage oscille entre trois postures. D'abord il propose des pistes pour *dé-singulariser* le handicap. C'est le cas par exemple quand les difficultés à comprendre ou à se faire comprendre ne concernent pas uniquement certaines personnes handicapées, mais également les jeunes enfants, les personnes non-allophones, *etc.* Plus largement, le livre esquisse une invitation à la reconnaissance universelle des singularités, soulignant la diversité des entraves à la communication – que tout le monde a vécu un jour.

Toutefois, les autrices opèrent par endroits une *re-singularisation* du handicap, notamment quand, au détour de références bibliques, elles soulignent comment ce qui est présenté aujourd'hui comme des déficiences constituait dans les Textes de véritables dons – le bégaiement de Moïse, la cécité d'Isaac, le boitement de Jacob. La ligne est ici délicate entre la nécessité de figures d'identification positive, dont Gabrielle Halpern souligne la nécessité, et les risques de reproduire une héroïsation essentialisante – réduisant les personnes handicapées à un objet d'inspiration ou une leçon de vie.

Enfin, plusieurs *généralisations* mettent en exergue comment certaines réalités liées au handicap peuvent, par analogie, aider à penser la société dans son ensemble. Ce sont alors non seulement les personnes handicapées exclues de certaines communications, mais aussi les sociétés inaptes à intégrer dans l'espace public la parole de tous ses membres, qui souffrent d'une « maladie du lien » – rappelant le geste fondateur d'un Emile Durkheim recadrant le suicide comme un problème social et collectif, le marqueur d'un défaut d'intégration social (Durkheim 1897).

Les avatars de la marginalisation

La troisième tension concerne la marginalisation, une forme d'exclusion touchant les personnes handicapées et d'autres groupes sociaux (Ravaud et Stiker 2000). Dès les premières pages, Gabrielle Halpern et Anne-Lyse Chabert dépeignent la peur que suscitent les personnes s'écartant des normes valorisées, notamment dans le cadre de la communication. Les dangers de l'altérisation – soit le processus menant à considérer quelqu'un ou quelque chose comme autre, comme

différent – et son pendant, la peur de l’altérité, justifient, en creux, l’attachement des autrices à une dé-singularisation du handicap. Toutefois, c’est principalement une deuxième figure de la marginalisation que le livre vient explorer : l’invisibilisation. Anne-Lyse Chabert en fournit une illustration éloquente, à travers les « moments assez pesants où la personne fait semblant de [la] comprendre, mais, dans ses réponses, il est évident qu’elle ne projette que du soi-même sur l’Autre » (p. 43). Tandis que l’ordre de l’interaction est troublé (Goffman 1974), les stratagèmes des interlocuteurs pour garder la face viennent appliquer de fait un rapport de pouvoir où une parole éclipse l’autre. Plus discrète que l’altérisation explicite, l’invisibilisation n’en a pas moins des conséquences profondes sur les individus et les sociétés. À ce titre, l’ouvrage vient alimenter les réflexions sur les injustices épistémiques (Fricker 2007) et sur les freins à la participation politique des populations en marge.

L’humanité et ses frontières

En quatrième lieu et enfin, *Nos paroles empêchées* bouscule la frontière entre humain et non-humain. L’ouvrage affirme avec force que l’humanité ne se mesure pas à l’aune de la capacité, socialement contrainte, à exprimer et faire entendre une parole – rappel peut-être plus crucial que jamais à l’heure des débats sur la fin de vie. Symétriquement, à travers l’analyse des intelligences artificielles, les autrices écartent l’idée que des machines puissent produire une parole équivalente à celle des êtres humains. Elles alertent en revanche contre les risques que des recours trop systématiques aux IA détériorent la parole humaine : les capacités d’expression, l’attachement à conserver des espace-temps où les paroles humaines peuvent circuler. Ici, un dialogue avec d’autres champs de recherches pourrait complexifier l’analyse. Sur le premier point, les études des sciences et des techniques nous enseignent que les capacités d’action sont toujours sous-tendues par de multiples relations (sociales, techniques, institutionnelles...), le sentiment personnel et la reconnaissance sociale de l’autonomie advenant lorsque ces relations « s’effacent, passent à l’arrière-plan, soutiennent [la personne] en étant devenues ou rendues invisibles, imperceptibles, négligeables et négligées » (Winance 2007 : 90). En ce sens, rien n’empêcherait *a priori* l’IA d’agir, dans certains cas, comme un outil venant soutenir l’émergence d’une parole. Sur le deuxième point, s’il est fondamental d’évoquer les pressions socioéconomiques menaçant les paroles humaines, d’autres entraves à l’expression entre êtres humains auraient également à être adressées. Dans le domaine des soins,

pris en exemple par les autrices, les groupes marginalisés se heurtent à des discriminations (Défenseur des Droits 2025) et à des violences (Perrin *et al.* 2025) susceptibles de les détourner des interlocuteurs humains. Si la question reste ouverte de savoir si ces IA sont moins discriminantes que les humains, ou reproduisent les biais cognitifs de ceux-ci (Gruson et Grass 2020), leur facilité d'accès et leur apparence d'anonymat – en décalage radical avec la collecte de données massive qu'elles opèrent – ne leur confère pas moins un privilège relatif, qui ne saurait être levé sans de profondes transformations dans les systèmes humains.

Conclusion

Dans une forme condensée, ce livre important trace ainsi des lignes puissantes, susceptibles d'orienter non seulement la philosophie et les études sur le handicap (même s'il constitue sans nul doute une référence dans ces champs), mais les sciences sociales dans leur ensemble. Dans une perspective sociologique, la question des conditions de possibilités pour faire émerger une parole gagnerait à être approfondie. Face à la chrono-normativité dominante, quelles ressources sont-elles nécessaires à une personne pour qu'elle puisse faire valoir ses capacités au sein d'un environnement – les « facteurs de conversion » dans le lexique des capabilités (Sen 2009) –, ou qu'elle puisse « décaler l'environnement dans lequel [elle vit] en faveur d'un environnement où [ses] capacités peuvent davantage être mises en relief » (p 28) ? Si une parole réduite au silence est susceptible d'être redécouverte ultérieurement, quelles sont les circonstances permettant sa réémergence ; ou, plus encore, la prémunissant contre les risques de déformation propre aux porte-paroles ? Ces points restés en suspens ne diminuent en rien l'intérêt du livre, et témoignent seulement de sa puissance suggestive. Car, pour reprendre la jolie tournure d'Anne-Lyse Chabert, « ce n'est justement que parce qu'il y a du silence, même en filigrane, que la parole peut prendre naissance dans ces interstices » (p 154).

Références

- Albrecht, Gary L., Jean-François Ravaud et Henri-Jacques Stiker. 2001. « L'émergence des disability studies : état des lieux et perspectives », *Sciences Sociales et Santé*, vol. 19, n° 4 : 43-73.
- Bouchet, Célia, Mathéa Boudinet, Maryam Koushyar et Gaëlle Larrieu. 2025. *La théorie féministe au défi du handicap. Recueil de traductions*, ParisCambourakis.

- Défenseur des Droits. 2025. *Prévenir les discriminations dans les parcours de soins : un enjeu d'égalité*, Paris.
- Durkheim, Emile. 1897. *Le suicide*, Paris Félix Alcan.
- Fricker, Miranda. 2007. *Epistemic Injustice: Power and the Ethics of Knowing* Clarendon Press.
- Goffman, Erving. 1974. *Les Rites d'interaction*, Paris Ed. de Minuit.
- Gruson, David et Étienne Grass. 2020. « Quelle régulation positive éthique de l'intelligence artificielle en santé ? », *Les Tribunes de la santé*, vol. 63, n° 1 : 25-33.
- Ink, Marion. 2025. « Crip time et chrono-normativité », *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, n° 40-41.
- Minow, Martha. 1990. *Making all the difference: Inclusion, exclusion, and American law*, Ithaca and London Cornell University Press.
- Perrin, Raphaël, Pierre Robicquet et Lucile Ruault. 2025. « Où sont les violences médicales ? », *Genèses*, vol. 138, n° 1 : 3-13.
- Ravaud, Jean-François et Henri-Jacques Stiker. 2000. « Les modèles de l'inclusion et de l'exclusion à l'épreuve du handicap. 2ème partie : typologie des différents régimes d'exclusion repérables dans le traitement social du handicap. », *Handicap : Revue de sciences humaines et sociales*, vol. 07-09, n° 87 : 1-17.
- Sen, Amartya K. 2009. *The idea of justice*, Cambridge, MA The Belknap Press of Harvard University Press.
- Simonet, Maud. 2024. *L'Imposture du travail*, Univers Poche.
- Winance, Myriam. 2007. « Dépendance versus autonomie... De la signification et de l'imprégnation de ces notions dans les pratiques médicosociales », *Sciences sociales et santé*, vol. 25, n° 4 : 83-91.

Publié dans lavedesidees.fr, le 6 mai 2026.